



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



CONSEIL COLLECTIF EN VITICULTURE

Objectifs

Fournir à chaque viticulteur des conseils techniques neutres en viticulture et en œnologie, adaptés à chaque situation.

Qui est concerné ?

Tous les viticulteurs d'Alsace.

Prestation proposée

- **Le bulletin technique «De Vigne en Cave».** Ces messages techniques font des points réguliers sur la situation des parcelles viticoles en saison, puis divulgue des conseils en œnologie pour la vinification pendant et après les vendanges. Il comprend également des messages pour les exploitants en Agriculture Biologique et des actualités réglementaires.

- **Les rendez-vous « Rais'Alsace ».** Ces rendez-vous réguliers sur le terrain sont programmés en fonction de l'évolution de la vigne. Ils permettent par l'échange direct avec les exploitants d'un secteur de faire un point de situation.

Nous vous envoyons :

- Les bulletins d'informations techniques réguliers en fonction de l'actualité.
- Les invitations à nos rendez-vous bouts de parcelles et à nos réunions techniques.
- Nos documents annuels de préconisations.

Nos +

- Une bonne connaissance du contexte local.
- Des compétences reconnues en viticulture et en œnologie.
- Un réseau d'acquisition de référence neutre et performant qui permet d'adapter nos préconisations aux situations locales.
- Des conseils neutres en toute indépendance commerciale.

Nos engagements complémentaires

- Un conseil individuel téléphonique ou lors d'un passage sur votre exploitation.
- Des possibilités d'analyses des sols, de matières organiques et de reliquats azotés, accompagnées d'un conseil individuel en fertilisation.
- Un laboratoire œnologique performant.

Tarif - Durée

Tarif sur demande.

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.

Vos Conseillers référents● **ADAR du Vignoble**■ **Marie-Noëlle LAUER ***

03 88 95 50 62

marie-noelle.lauer@alsace.chambagri.fr

● **Au Biopôle de Colmar**■ **Jérôme ATTARD ***

03 89 20 97 41

jerome.attard@alsace.chambagri.fr

■ **Frédéric SCHWAERZLER ***

03 89 20 97 40

frederic.schwaerzler@alsace.chambagri.fr

■ **Clémence BAILLY ***

03 89 20 97 63

clemence.bailly@alsace.chambagri.fr

**** Responsable des conseillers à l'utilisation des produits pharmaceutiques**

*** Conseil à l'utilisation des produits pharmaceutiques**

La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**Chambre d'agriculture Alsace**■ **Siège et Site du Bas-Rhin**

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex

■ **téléphone** : 03 88 19 17 17 ■ **fax** : 03 88 83 30 54

■ **mail** : direction@alsace.chambagri.fr

■ **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

■ **Site du Haut-Rhin**

11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ **téléphone** : 03 89 20 97 00 ■ **fax** : 03 89 20 97 01

■ **Site internet** : www.alsace.chambagri.fr

